

# VICTIMES • ET avenir

## Présentation de l'association

Victimes et Avenir est une association d'aide aux victimes, spécialisée dans les accidents corporels, fondée par Maud Escriva en 2016...

Une association loi 1901, qui, n'est pas encore reconnue d'utilité publique et qui donc, ne dispose d'aucune subvention gouvernementale ! L'association, basée en Seine-et-Marne s'adresse à toutes les victimes, quel que soit leur lieu d'habitation !



<https://www.victimesetavenir.org/>



<https://www.facebook.com/victimesetavenir>



<https://www.youtube.com/@victimesetavenir>



07.84.33.85.70



[contact@victimesetavenir.org](mailto:contact@victimesetavenir.org)

## Présentation de Maud Escriva, fondatrice de l'association



Je suis Maud Escriva, fondatrice de l'association Victimes et Avenir. Je me définis comme une « **ASSOPRENEUSE** », et ma devise est : « **Le plus grand risque est de n'en prendre aucun** ». Mon projet est d'entreprendre sous la forme associative, et mon ambition principale est de changer le monde par la force du non lucratif.

Le projet d'intérêt général que je mène depuis 2016 a été semé d'embûches. Intermédiaire en assurance, diplômée en droit de l'expertise médico-légale (DIU), je lance l'association en 2016 et vend mon cabinet d'assurance en 2017, pour m'investir à 1000 % dans l'association.

L'investissement est autant financier que personnel, et les victimes comptent sur Victimes et Avenir. L'association vit essentiellement de dons et de subventions, exclusivement privés.

VICTIMES • ET  
**avenir**

# Les objectifs de Victimes et Avenir

## Nos terrains d'actions :

- Accidents de la route
- Sinistres
- Indemnisations
- Aide aux victimes et accompagnements
- Prévention aux risques routiers

**Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 3260 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2022. Et, 236 000 personnes ont été blessées dont 16 000 gravement...**

## Nos objectifs :

- Créer de nombreux emplois sur tout le territoire
- Développer une prise en charge pour les victimes et un accompagnement spécialisé.
- Informer : s'assurer, une nécessité.
- Prévenir des dangers de la route, des risques et des conséquences pour l'automobiliste et pour les autres.

VICTIMES . ET  
**avenir**

## L'association

Victimes et Avenir est une association d'aide aux victimes d'accident corporel spécialisée dans la prise en charge des victimes d'accident de la route.

La prise en charge proposée porte essentiellement sur l'information, l'accès au droit, l'indemnisation du dommage corporel et l'accompagnement dans les démarches administratives.

L'aide et l'accompagnement psychologique sont confiés à d'autres structures.

Nous intervenons auprès des forces de l'ordre, des parquets, des assureurs, des banques, des caisses d'assurance maladie, des pompes funèbres, des hôpitaux, entre autres.

Nous proposons également des actions et des interventions de sensibilisation aux risques routiers portant sur l'après accident, les risques et les conséquences, de l'accident à la délinquance routière, que l'on soit victime ou responsable.

Nous avons réalisé 12 interventions aux services pénitentiaire d'insertion et de probation de la Seine-Saint-Denis, de la Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

Nous avons évoqué l'après accident, les risques et les conséquences de la délinquance routière, que l'on soit victime ou auteur. L'impact physique, psychologique et financier sur les victimes directes et indirectes.

Nous sommes intervenus dans 3 entreprises :

- ACORUS, société de rénovation en bâtiment pour les professionnels, située à Croissy-Beaubourg (77), afin de sensibiliser les salariés sur les risques et les conséquences des petites infractions.
- CARS MOREAU, société de transport de voyageurs, située à Fontaines-Fourches (77), afin de sensibiliser les chauffeurs sur les risques et les conséquences des petites infractions.
- LA CHILL, discothèque, située à Villeneuve-le-Comte (77), afin d'animer une soirée SAM auprès de sa clientèle.

Nous avons participé à l'élaboration du document général d'orientation (DGO) 2023-2027 auprès de plusieurs préfetures.

Nous avons participé au colloque organisé par la délégation interministérielle à l'aide aux victimes, attachée au ministère de la justice.

Enfin, en partenariat avec l'association "Les étoiles de la Route", nous avons rencontré les conseillers du ministre de l'intérieur afin de développer, avec l'aide des services de l'état, des pôles de prévention aux risques routiers. Une phase test a été proposée sur le circuit de Mérygnac.

- Poursuivre et développer la prise en charge et l'accompagnement des victimes.
- Développer notre réseaux de partenaires auprès des maires, une communication avec l'association des maires de France (AMF) doit se faire en début d'année, et auprès des forces de l'ordre.
- Pour la cinquième année consécutive, nous poursuivons notre objectif de voir se rétablir le triplicata dans tous les commissariats de police et son instauration dans les gendarmeries.
- Nous poursuivons également notre objectif d'avoir un accès rapide à certaines informations concernant la victime, et qui nous permettrait l'obtention plus rapide de provisions auprès des assureurs.
- Réitérer notre demande de pouvoir diligenter la journée post permis gratuitement pour tous (cela nous étant refusé en 2022), participer aux actions d'alternative à la sanction.
- Organisation d'une journée de sensibilisation aux risques routiers par l'antenne GARRY.
- Mettre en place un partenariat avec les assureurs et le fond de garantie, pour mieux lutter contre la conduite sans permis et sans assurance, en proposant des formations sur le thème de l'assurance "je m'assure pour quoi, je m'assure pour qui".



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES



## TOTAL DE VICTIMES PRISES EN CHARGE

137

